



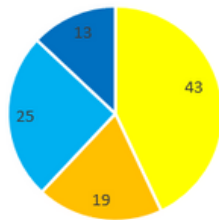
Production 2022 : changement de paradigme pour l'apiculture Occitane

Anne Charlotte METZ

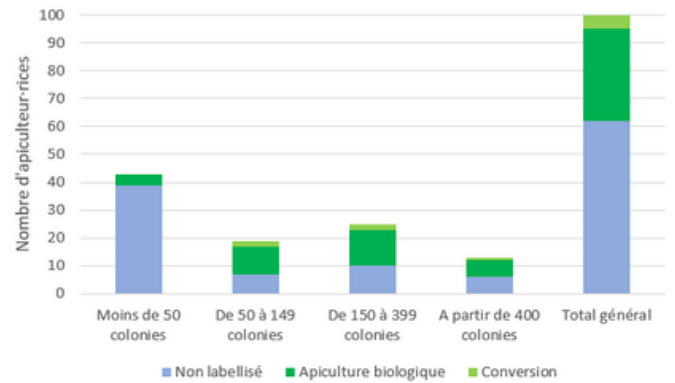
La saison 2022 fut particulièrement rude pour de nombreux apiculteur-rices en Occitanie. Dès l'été, des échos nous venaient d'autres régions françaises indiquant des niveaux de production de « satisfaisants » à « exceptionnels », alors que la situation en Occitanie était préoccupante : pas de production de miel de romarin, difficulté à faire de la bruyère blanche mono-florale, nourrissage nécessaire au mois de mai, raccourcissement des miellées du fait de la sécheresse pour deux miellées majeures dans la région : châtaignier et tournesol. L'enquête production de l'ADA Occitanie vient confirmer ces retours.

Description du panel

L'enquête production 2022 a été diffusée auprès des adhérentes à l'ADA Occitanie et des structures d'accompagnement agricole début septembre, les réponses ont été collectées jusqu'à mi-octobre. Cette enquête a permis de collecter les données de production et de commercialisation auprès de 100 apiculteur-rices, dont 57 de plus de 50 colonies, répartis dans les 13 départements d'Occitanie. Sur ce panel, les apiculteur-rices en agriculture biologique et en conversion correspondent à 38% des réponses. Dans le panel, le nombre de colonies en production biologique et conversion est équivalent au nombre de colonies en production non engagées en bio.



Répartition des répondant-es par nombre de colonies



Nombre de répondant-es bio ou non bio

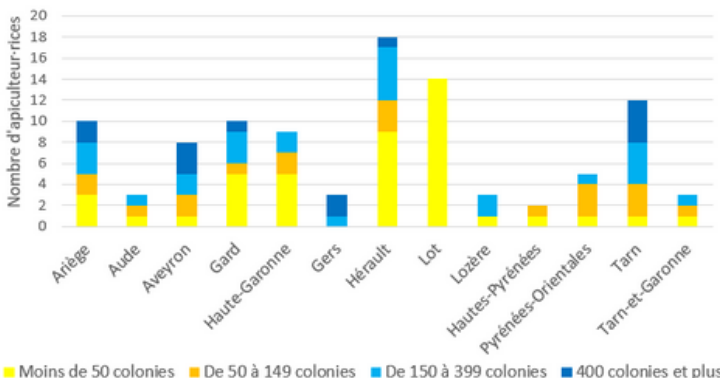
Estimation de la production 2022

Pour la première fois depuis les 6 ans d'existence de l'enquête production en Occitanie, un travail d'harmonisation de l'enquête a été réalisé au niveau du réseau ADA-ITSAP. Cela a rendu possible la réalisation par ADA France d'une estimation de la production de miel, basée sur les retours des différentes ADA régionales. L'estimation a été publiée fin octobre et est disponible sur le site d'ADA France, rubrique enquête production 2022 :

https://www.adafrance.org/downloads/vf_synthese_production_miel_2022_a_da_france_21-10-22_2.pdf

L'estimation de la production par ADA France permet d'avoir des données très rapidement après la saison. Ainsi, à l'échelle nationale, 2022 est une bonne année de production de miel avec une estimation de production de près de 30 600 T, soit une production globale qui se rapproche de la très bonne année 2020 (31 800 T). En revanche, pour l'Occitanie, PACA et la Corse, la production est encore moindre qu'en 2021, une année pourtant mauvaise à l'échelle de la France avec une production nationale de 19 800 T. Jusque-là, malgré les fluctuations annuelles, l'Occitanie se plaçait systématiquement en tête des régions produisant le plus de miel, la production Occitane représentant entre 15% (2020) et 22% (2016) de la production nationale. L'année 2022 marque un tournant inquiétant puisque la production de miel en Occitanie représente moins de 10% de la production nationale et est à son niveau le plus bas enregistré depuis 2016 avec à peine plus de 3000 T.

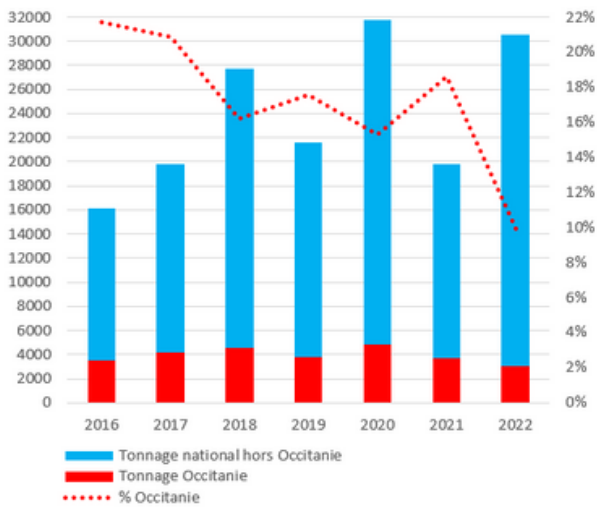
(Sources : Observatoires du miel et de la gelée royale AgrexConsulting/FranceAgriMer pour les données 2016-2021, Estimation de la production de miel par ADA France/InterApi pour 2022).





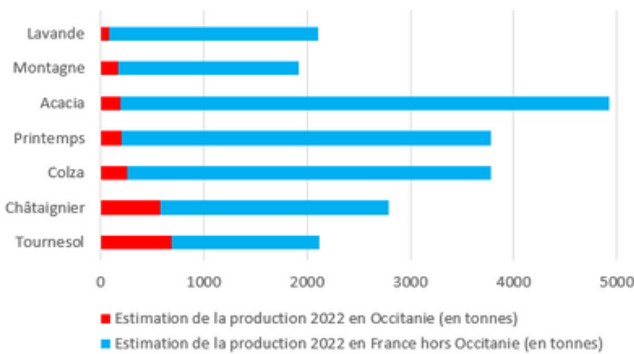
Résultats de projets

Production 2022 : changement de paradigme



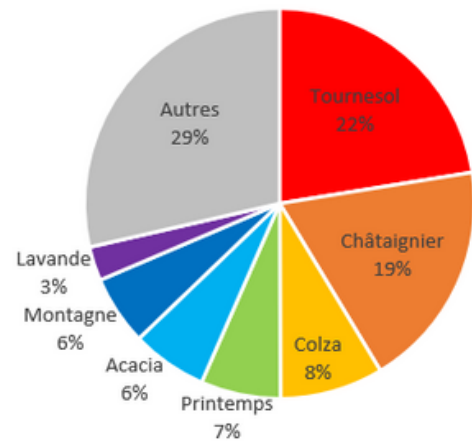
Évolution entre 2016 et 2022 de la production de miel en Occitanie et en France (en tonnes) et proportion de la production venant d'Occitanie (courbe en pointillés rouge, en pourcentages)

Si on regarde au niveau des types de miels, en 2022 l'Occitanie a produit 32% du miel de tournesol produit en France (2ème région après la Nouvelle-Aquitaine) et 21% du miel de châtaignier (2ème région après l'Auvergne-Rhône-Alpes).



Production occitane et française pour les principaux miels produits en 2022

Au niveau régional, 22% du miel produit était du tournesol et 19% du miel de châtaignier en 2022. Les autres miels produits, très nombreux dans notre région du fait de la diversité des terroirs, représentent individuellement moins de 10% de la production d'Occitanie mais collectivement près de 60% de la production.

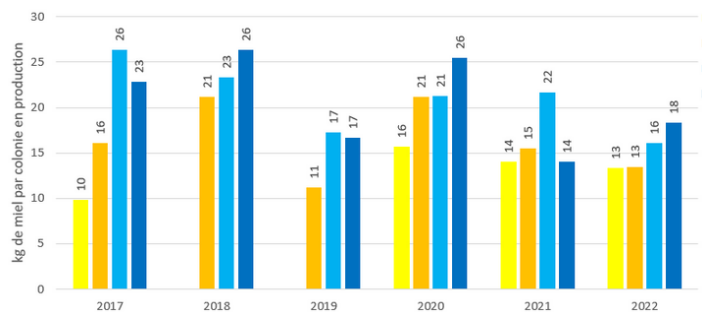


Répartition de la production de miel en Occitanie en 2022

Synthèse régionale de l'enquête ADA Occitanie

La production de miel

Les rendements moyens de production de miel par colonie mise en production au printemps 2022 reflètent la production globale régionale. Pour les apicultriceuses de moins de 150 colonies, les rendements sont sensiblement inférieurs à 2021, qui, rappelons-le, était déjà une mauvaise année. C'est pour les structures présentant entre 150 et 400 colonies mises en production que la chute est la plus forte, passant d'une moyenne de 22 à 16 kg/colonies entre 2021 et 2022. Les structures de plus de 400 colonies avaient accusé une chute drastique des rendements entre 2020 et 2021 passant de 26 à 14 kg/colonie mise en production. En 2022 on observe une remontée, sans toutefois s'approcher des rendements de 2020.



- inférieur à 50
- entre 50 et 149
- entre 150 et 399
- 400 et plus

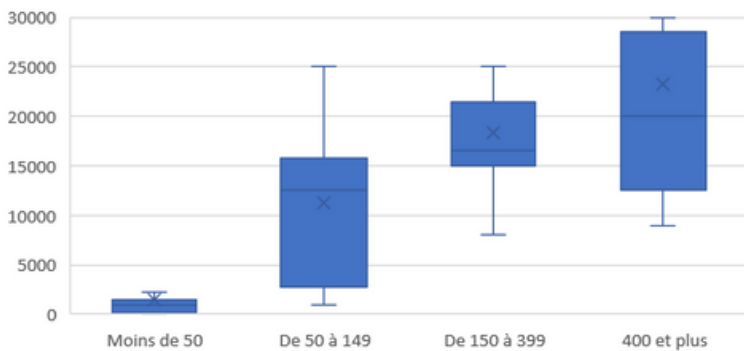
Rendement miel global par année et taille de cheptel.



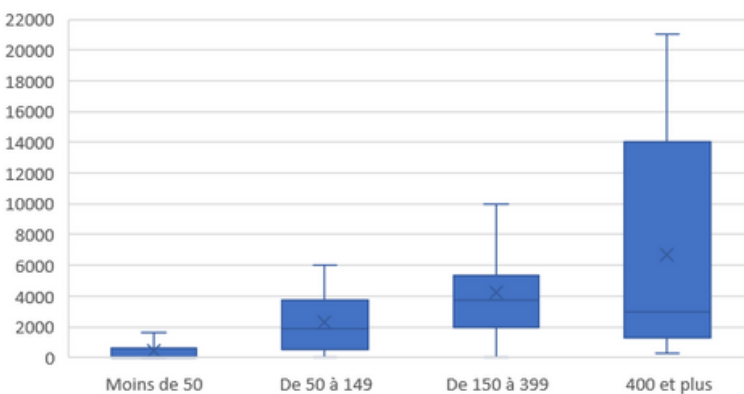
Résultats de projets

Production 2022 : changement de paradigme

En 2021, c'étaient les structures de 150 à 400 colonies en production qui tiraient leur épingle du jeu. En 2022, celles qui s'en sortent le mieux sont celles de plus de 400 colonies. Cela peut s'expliquer, au moins partiellement, par le fait que plus une structure est grosse, plus les ruches sont transhumées loin. En effet, les apiculteur-rices détenant plus de 400 colonies ont parcouru en moyenne 6 700 km pour les transhumances, contre 4 200 km pour celles et ceux détenant entre 150 et 400 colonies. En 2021 cela ne présentait pas un atout majeur puisque la production de miel était faible partout en France. En 2022, cela a pu compenser dans une certaine mesure les effets négatifs de la sécheresse sur les miellées, concentrés au sud de la France.

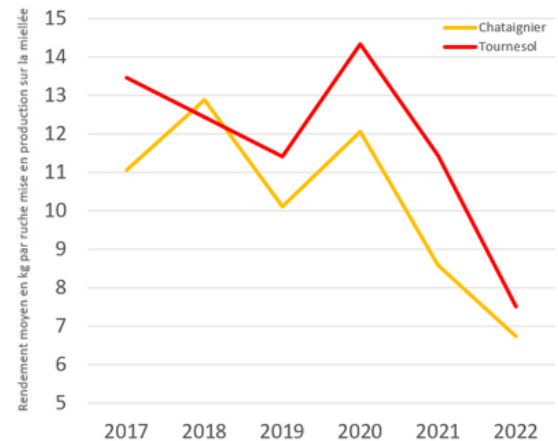


Distance parcourue par an pour l'activité apicole



Distance parcourue par an pour les transhumances

Les rendements des miellées de tournesol et châtaignier sont à leur niveau le plus bas depuis 2017 (année de la première enquête production ADA Occitanie). Les faibles rendements de ces deux miellées expliquent en bonne partie le faible rendement moyen 2022 toutes miellées confondues. On note également des rendements faibles à nuls sur romarin, bruyère érica et callune.



Rendement des miels de châtaignier et de tournesol de 2017 à 2022

La typicité des miels

Au-delà des volumes produits, nombreuses sont les alertes sur la typicité des miels : bruyère blanche mélangée à du merisier sur des emplacements pour lesquels les floraisons ne se chevauchaient pas auparavant, présence inhabituelle de miellat dans des miels comme le printemps et l'acacia, châtaignier déclassé. De façon plus large, on note une difficulté à produire des miels mono-floraux du fait de décalage de phénologie des plantes et/ou du changement des paysages et de la composition florale autour des emplacements par rapport aux références historiques. Cela ne remet pas en cause la qualité et l'intérêt gustatif du miel, cependant les miels mono-floraux sont plus facilement identifiables par les consommateur-rices et permettent une meilleure valorisation économique.



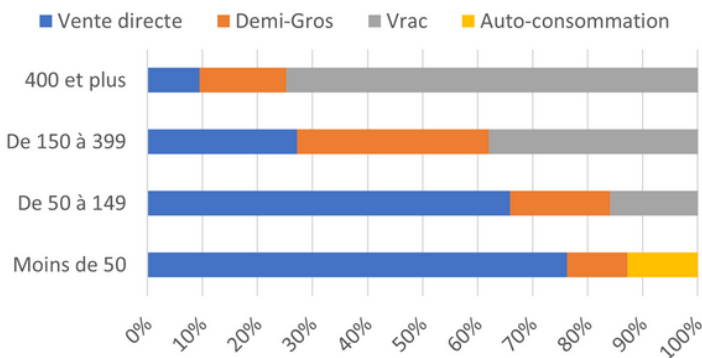


Résultats de projets

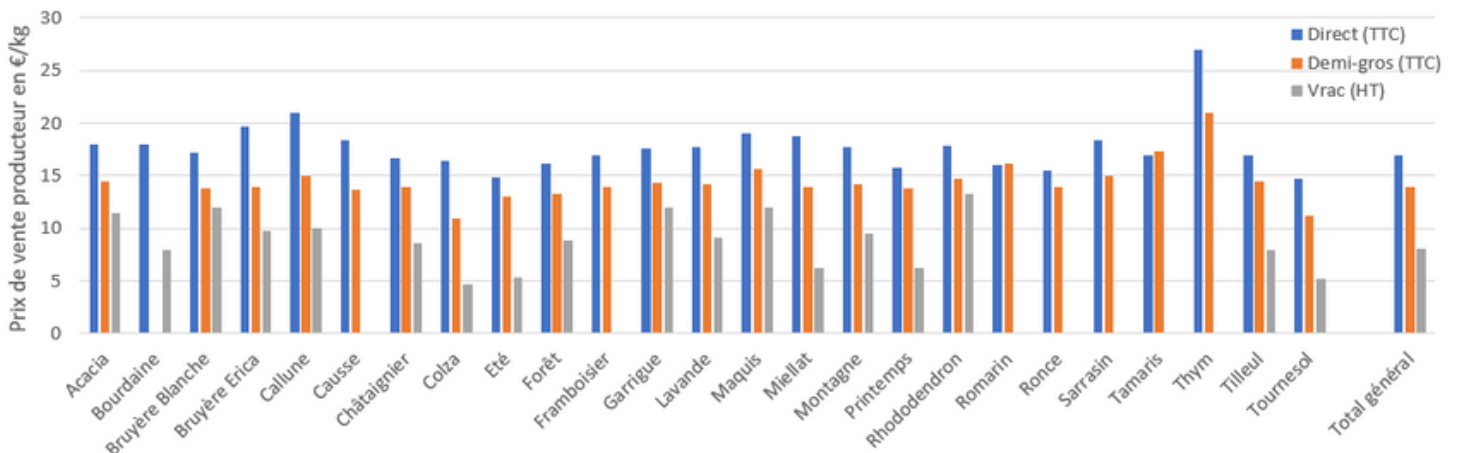
Production 2022 : changement de paradigme

La commercialisation du miel au cours de l'année 2022

Au-delà de l'aspect production, l'enquête de l'ADA Occitanie s'intéressait aussi aux modes de commercialisation et prix de vente du miel. De façon plutôt attendue, plus une structure est petite, plus la part de vente directe est importante. Pour les structures de plus de 400 colonies en production de notre panel, le pourcentage moyen de miel vendu en vrac (coopérative, négoce, conditionneur, transformateur ou autre apiculteur-riche) est de près de 75%, ce qui en fait la principale voie de commercialisation du miel pour ce profil de structure. Pour les structures détenant entre 150 et 400 colonies, les débouchés sont équilibrés avec 38% de vrac, 35% pour le demi-gros et 27% pour la vente directe. On notera que ce profil moyen cache de fortes disparités au sein de cette catégorie puisque certaines structures sont fortement spécialisées dans un type de débouché. Ainsi, certains vendent 100% en vrac, 100% en demi-gros ou encore 100% en vente-directe.



Débouchés moyens pour la vente de miel en fonction de la taille du cheptel



Prix de vente par miellée selon les débouchés

Les prix de vente pratiqués en vente en fût (ou vrac) oscillent entre une moyenne autour du 5€/kg (HT) pour le miel de colza ou de tournesol à plus de 13€ pour du miel de rhododendron. Les miels typiques de notre région tels que la bruyère blanche, le miel de garrigue ou de maquis se négocient en moyenne à 12€/kg en vente en vrac.

En vente directe, les tarifs pratiqués vont de près de 15€ TTC pour les miels de cultures ou polyfloraux dont cultures, à plus de 20€ pour des miels exceptionnels tels que la callune ou le thym. La moyenne tous miels confondus est à près de 17€ TTC/kg de miel.

En demi-gros le prix TTC moyen est de 14€/kg avec un prix de vente minimal pour le colza à 11€/kg en moyenne et maximum à 21€/kg de moyenne pour le miel de thym.

D'après les retours d'apiculteur-riche, de gérants de magasins spécialisés en bio et de coopératives, les ventes de miel bio ont subi une forte érosion au cours de l'année écoulée. Cela reflète les tendances sur le marché du bio en général, qui a fortement pâti de la baisse du pouvoir d'achat (effet conjugué de la crise Covid suivie de l'inflation découlant directement ou indirectement de la guerre en Ukraine). Néanmoins, les prix de vente restent supérieurs en bio. La différence est particulièrement marquée pour la vente en vrac avec un prix de vente moyen de 10,60€/kg HT en bio contre 6€/kg pour le conventionnel. Ce prix moyen bio versus conventionnel est à nuancer par le fait que les miels de cultures (colza et tournesol) sont généralement déclassés, donc les miels vendus en bio correspondent à des miels mieux valorisés quel que soit le mode de production. Pour la vente directe et demi-gros, au-delà d'une meilleure valorisation tarifaire, le label bio est avant tout un moyen de différenciation et le sésame permettant l'entrée dans les magasins spécialisés bio.

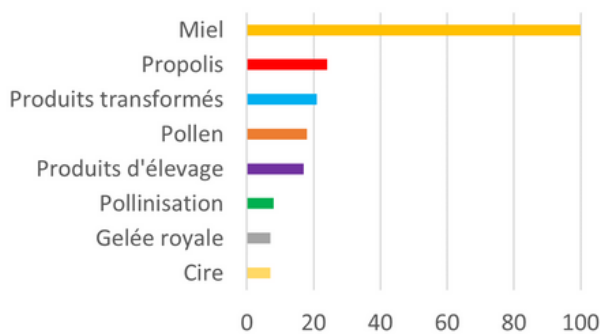


Résultats de projets

Production 2022 : changement de paradigme

Les autres productions

L'enquête est principalement axée sur la production de miel car il s'agit du principal produit de la ruche valorisé par les apiculteur-rices, quelle que soit la taille de la structure apicole. Néanmoins, c'est aussi une production sensible aux conditions météorologiques et particulièrement à la sécheresse. Il peut donc être stratégique d'opter pour une diversification des activités apicoles, tant pour l'attrait technique que cela présente que dans un souci de dilution du risque de fluctuation annuelle du chiffre d'affaires. Dans notre panel, l'ensemble des répondant-es produisent du miel. La production de propolis et la réalisation de produits transformés sont citées comme activités de diversification pour respectivement 24 et 21 apiculteur-rices. Viennent ensuite la production de pollen et de produits d'élevage (18 et 17 réponses). De façon plus marginale, la prestation de pollinisation (8 réponses), la production de gelée royale et de cire (7 réponses pour chacune des 2 activités) sont également pratiquées.



► **Nombre de répondant-es concerné-es par ces activités de diversification apicole**

Conclusion

Ainsi, beaucoup sortent de 2 années de production compliquée, cela est d'autant plus problématique pour les récemment installée-es dont la trésorerie est encore fragile et en cours de constitution. La saison 2022 a été fréquemment décrite comme éprouvante car nécessitant en permanence de s'adapter aux conditions exceptionnelles et, d'ajuster ses pratiques. Au séminaire de l'ADA Occitanie en novembre dernier, lors d'une présentation de l'apiculture Andalouse, Manuel Izquierdo a utilisé l'expression « se préparer à l'improvisation » afin d'illustrer la nécessaire flexibilité des apiculteur-rices dans sa région (article p.82). Est-ce cela auquel il faut s'attendre pour les années à venir ?

De nombreux défis sont donc à relever pour l'apiculture occitane. Comment assurer la production et la rentabilité des structures apicoles ?

- En transhumant davantage les années sèches ? Avec pour conséquence d'accroître sa dépendance au carburant (impact économique et carbone) et augmenter son temps de travail ?
- En nourrissant davantage entre les miellées pour pallier les disettes ? Sous peine là encore d'augmenter les charges et l'impact carbone ? Et quel impact sur la qualité des miels ?
- En organisant un stockage de cadre de miel en congélateur pour profiter des bonnes périodes et redistribuer en période de disette ?
- En travaillant sur la réduction des charges via la mutualisation d'outils et ainsi limiter les investissements ?
- En optimisant l'usage d'outils d'aide à la décision tels que les balances connectées ?
- En augmentant la communication d'informations entre apiculteur-rices d'un territoire afin d'accroître la réactivité de chacun ?
- En diversifiant les productions afin de réduire la dépendance au miel et répartir le risque ?

L'enquête a été clôturée mi-octobre et ne fait donc pas état des conditions « printanières » du mois d'octobre. Par exemple, côté Languedoc, fausse roquette, inule visqueuse et arbousiers ont permis si ce n'est une production de miel, a minima de bien remplir les corps. De plus, il y a fort à espérer que les rentrées abondantes de pollen ont soutenu la production d'abeilles d'hiver de qualité.

Enfin, les conditions étaient optimales pour ouvrir les ruches, vérifier le VP/100ab et procéder aux engagements afin d'assurer une rupture de ponte de la reine et de garantir l'efficacité des traitements flash contre le varroa. Ces éléments permettent d'espérer un bon hivernage, facteur clé d'un bon redémarrage printanier. En espérant que 2023 sera sous de meilleurs auspices que les 2 dernières années, même s'il sera restera indispensable de travailler sur les leviers de résilience de l'apiculture.

Anne-Charlotte METZ, Responsable de projets à l'ADA Occitanie